

CONSEIL MUNICIPAL du 9 mai 2016

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, MICHENAUD Bénédicte, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, FONTENY Natacha, GILBERT Méline, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absente	Véronique BRETIN
Secrétaire de séance	Richard COLONNIER
Date de convocation	3 mai 2016
Compte-rendu de séance 4 avril 2016	Approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

Modification budgétaire (Commune)

35-2016

Le conseil approuve la modification budgétaire ci-dessous :

Opération 66	Aménagement de la rue François Cougnon	+ 500 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	- 500 €

Jury d'assises 2017

Après tirage au sort sur la liste électorale, Louis CAILLAUD, Céline BARDIES et Marie-Josèphe JAUNET composeront la liste préparatoire des jurés pour 2017.

Commune de Saint-Fulgent (demande de participation aux frais de gestion aux transports scolaires)

La Commune de Saint-Fulgent organise les transports scolaires primaires (Saint-Fulgent) et secondaires (Herbiers et Essarts). Les frais de gestion et de fonctionnement que perçoit la Commune ne couvrant pas toutes les charges inhérentes à ces services (logiciels, personnel de secrétariat, personnel accompagnement dans le car, admissions en non-valeur des impayés...), cette dernière sollicite les communes utilisatrices du service pour participer aux frais de fonctionnement.

Pour 2015, la Commune de Saint-André à 73 enfants concernés (9 vers le primaire, 30 vers le secondaire des Essarts et 34 des Herbiers). A noter que le projet de convention ne mentionne aucun montant de participation et que pour les impayés la Commune peut solliciter le bénéfice de la prise en charge de ces derniers par le Département.

Le conseil souhaite avoir des éléments chiffrés avant de se prononcer sur ce dossier.

Arrivée de Laurent VINET

Points sur différents dossiers en cours

Cession terrain pour l'école : Pour mémoire, en conseil du mois d'avril, l'Association Diocésaine avait demandé à la Commune de lui céder quelques mètres carrés de la parcelle AB 751 nécessaires au projet d'agrandissement de l'école privée « Pierre Monnereau » et de prendre en charge le bornage.

Le Conseil, du fait de l'utilité de l'opération, avait décidé de vendre à l'euro symbolique le terrain mais demandé à l'Association Diocésaine de prendre en charge les frais de bornage, sous réserve que confirmation de la légalité de cette décision soit faite par le Notaire, des modifications ayant eu lieu récemment dans les cessions à l'euro symbolique des collectivités au profit de tiers.

Le Notaire a confirmé qu'il n'était plus possible, pour une collectivité, de céder un bien à l'euro symbolique. Il conseille de prendre en charge les frais de bornage pour la vente et de fixer le prix de vente à l'Association Diocésaine à hauteur des frais engagés.

Nous sommes toujours dans l'attente de la superficie nécessaire. Le permis de construire vient d'être déposé.

Rencontre exploitant pour futur station d'épuration au Coudray : Pour mémoire, le conseil a décidé, à la séance d'avril, d'acheter aux Consorts SOULARD le terrain nécessaire à la mise en place d'une nouvelle STEP au Coudray et de proposer à Monsieur Jean-Paul CARTRON, exploitant de ladite parcelle, une indemnité d'éviction à hauteur de 0.50 € le m².

Monsieur CARTRON n'émet pas d'objection. Il transmet la proposition à son comptable pour calcul.

Voirie – Assainissement – Agriculture

Point sur la consultation voirie

Le dossier a été mis en ligne par la Communauté de Communes le 29 avril dernier pour une remise des offres le 19 mai 2016 à 12 heures. L'ouverture des plis se fera le vendredi 20 mai 2016 à 9h30 en présence des élus et agents des services techniques des mairies du canton de Saint-Fulgent concernés par ce groupement de commandes.

Rappel du programme voirie 2016 : Mono couche de la route du grand marché, bi couche impasse de la Milonnaire, route de la Frissonnière et route de Linière, 10 T de PATA et 80 heures de curage de fossés.

Compte-rendu de commission du 25 avril dernier

Aménagement de sécurité dans la traversée du village du Coin : Pour mémoire, les services de la DDTM avait réalisé une ébauche d'aménagement il y a quelques années et chiffré le projet. La commission retient les grandes lignes avec quelques modifications et propose au conseil de lancer une consultation de bureau d'études (MORINIERE, SAET et BSM).

Réhabilitation du parking de l'école : Les travaux ont été estimés à 46 000 € H.T. auxquels il faut rajouter l'éclairage pour un montant de 12 239.50 € H.T. +Le cabinet Morinière assurera la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Restaurant scolaire – garderie (point sur les travaux, les avenants)

36-2016

LIGNE de TRAVE (charpente bois)	Pose des tasseaux bois en façade semaine du 20 juin
NOURRY (couverture tuiles – zinguerie)	Pose des descentes semaine du 20 juin
OPTI'HOME (étanchéité à l'air)	Test définitif fin juin
GODARD (menuiseries bois)	Pose des plinthes et organigramme en cours, fin des aménagements 13 juin
HERVOUET Jacky (faux plafonds)	Pose semaine du 6 juin
ABC revêtements (revêtements de sols)	Pose semaine du 30 mai
BETARD (peinture)	Peinture en cours

Réception : le 22 juin 2016

Le conseil approuve les deux nouveaux avenants ci-dessous :

Désignation	Titulaire	Adresse	Montant H.T. initial	Moins-value	Montant marché H.T.	%
Lot 10 – Revêtements sols – faïences	RAUTUREAU	ST HILAIRE DE LOULAY	22 200.84 €	-605.58 €	21 595.26 €	- 2.73%
Lot 6 – Etanchéité à l'air	OPTI'HOME	CHATEAU D'OLONNE	2 000.00 €	-100.00 €	1 900.00 €	- 5.00%

Bar (point sur les travaux)

Fin des travaux : 13 mai 2016 / Réception : 17 mai

SYDEV (Modification fonctionnement de l'éclairage public)

Identification des espaces	Extinction	Exceptions (allumage permanent)
Voies de transit principal : RD 11 - rue de la Croix Charette entrée du bourg côté les Essarts au carrefour avec le chemin de la Frissonnière / RD 11 - rue de la Croix Charette à partir du carrefour avec la rue du ruisseau jusqu'au Coudray – côté St Fulgent / RD 11 dans la traversée du village de la Boutinière	22 H 6H30	Rond-point route des Essarts / Carrefour route de Villeneuve au chemin de la Frissonnière / Carrefour Rue du Ruisseau / Carrefour Boutinière / route de la Chevalleraie / RD 137 la Brossière
Voies de transit secondaire : VC 7 de la Rue François Cougnon au village de la Bergeonnière / VC 4 de la rue de Madone au village de la Ridolière	22 H 6H30	Carrefour Rue François Cougnon VC 7
Centre bourg : Rue de la croix charette (à partir du chemin de la Frissonnière jusqu'à la rue du ruisseau) / Rue de la Paix / Place des tilleuls / Rue du Ruisseau / Chemin de la Frissonnière / Rue du stade	22 H 6 H 30	Rond-point RD11 - rue François Cougnon / Points lumineux près de la RD 11, du Vival et du Bar / Carrefour RD 11 / rue de Madone
Eglise et calvaire	Extinction définitive après 22 h	
Zone de desserte des lotissements : Guérinet, Acacias, Hameau du Doué, Vivier, Clos du Sabotier, Pré du Noyer, les Coccinelles	21 H 6H30	

Urbanisme (dossiers déposés en avril/mai, certificats d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
JAUNAY Anthony	PC	Construction d'un préau et d'un atelier	2 ter, rue François Cougnon
CHAUVIGNE Christophe	PC	Création d'une ouverture dans la façade du garage + Pose d'un caisson métallique + Pose d'une palissade + Création d'une haie bocagère	34 bis, la Brossière
BUCHET Philippe	PC	Construction d'un hangar pour stockage matériel agricole	La Javelière
SAUZEAU Valentin	PC	Rénovation d'une grange en maison d'habitation + abri de jardin	Le Clouin
BOUCHER Marie	PCM	Réhabilitation d'une annexe de 103m ² et son extension de 54m ² (et non de 147m ² comme noté sur la demande PC d'origine)	Le Pont Girouard
OGEC St André Gle d'Oie	PC	Mise en accessibilité du bâtiment PS/MS & bâtiment administratif - Création ouvertures sur bâtiment élémentaire - Extension bâtiment maternel (une classe supplémentaire, sanitaires, salle de motricité - Construction d'un préau	1, rue Amaury Duval
PIVETEAU Marie-Josèphe	DP	Renouvellement de la couverture ardoise	59, la Brossière
RENAUDIN Alain	DP	Extension de maison (garage)	55, la Bergeonnière
MILLASSEAU Eric	DP	Construction d'un abri à bois	1bis, rue François Cougnon
GAUDIN Cyrille	DP	Peinture façade	15, la Milonnière
TESSON Freddy	DP	Construction d'une piscine et d'un mur de clôture	8, la Chevalleraie
BOISSELEAU Alain et Colette	DP	Construction d'une extension à usage d'habitation	9, rue du Ruisseau
Consorts SOULARD	CU	Réalisation d'un lotissement de 5 lots minimum	Le Coudray
CONSORTS AMIAUD	CU	Changement de destination d'une grange en maison d'habitation	Le Peux

Contrat Communal d'Urbanisme : Aménagement du centre bourg (présentation de l'avant-projet et approbation) / dépôt du dossier CCU travaux auprès du Département bar + centre bourg 37-2016

Présentation des premières esquisses d'aménagement (réunions des 8 et 14 avril 2016) et remarques :

Concernant les rues : Validation des principes généraux, souhait des élus de matérialiser 2 à 3 stationnements au niveau de l'écluse situé entre le cimetière et l'église, végétalisation des pieds de murs ponctuellement, possibilité de modifier le mur de clôture de l'épicerie pour organiser mieux les flux piétons et les stationnements.

Concernant la place des Tilleuls :

Présentation de 4 esquisses le 8 avril : Les esquisses C et D ne sont pas retenues. Souhait de faire une mise à jour conciliant les esquisses A et B en augmentant la capacité de stationnement. (esquisse A : pour la qualité de liaison piétonne et d'ouverture de la perspective sur la place - esquisse B : pour l'augmentation importante de l'espace de vie au pied des commerces).

Une esquisse mise à jour est présentée le 14/04/2016 : Demande d'augmenter plus encore le nombre de stationnements et de réduire l'emprise de la liaison piétonne centrale tout en préservant cet usage. La circulation pour tous les bus est envisagée en sens unique rentrant par la place des Tilleuls (sortie par la rue Amaury Duval comme actuellement pour la plupart) afin d'éviter les demi-tours actuels que font certains sur la place. Le positionnement des quais et arrêts de bus a été évoqué et souhaité le long de la route départementale afin également d'éviter les manœuvres des bus sur la place : il est convenu de faire une réunion spécifique à ce sujet au plus vite avant le dessin de l'avant-projet : réunion prévue le 25/04/16.

Réunion du 25 avril 2016 pour avis de l'Agence Routière et du service transport du Département :

Agence routière : Rappel du gabarit de voie à respecter, souhait de ne pas prolonger l'arrêt du bus sur la chaussée, valide la sortie des bus par la rue Amaury Duval.

Service transport : Propose de délocaliser l'arrêt de cars dans l'Allée des Tilleuls, sur la rive Ouest en face des stationnements existant du périscolaire. Il y aura un seul arrêt de cars et un circuit en sens unique pour tous les cars, entrant depuis la place des Tilleuls, et sortant par la rue Amaury Duval. L'abri bus sera positionné au plus près du candélabre existant pour le raccordement électrique. En amont de l'abri bus, le quai bus aura une plateforme libre de tout obstacle de dimensions minimum 3mx3m et hauteur 15cm

Réunion du 4 mai 2016 :

Présentation des dernières esquisses et du premier chiffrage (691 029 H.T.) comprenant les travaux préliminaires et préparatoires, les terrassements généraux, la voirie, le mobilier urbain la maçonnerie, la modification du réseau d'eaux pluviales et les espaces verts, répartis sur deux zones :

- Place des tilleuls, carrefour de l'église et de la rue de la madone, aménagement du quai bus – allée des tilleuls
- Rue Croix Charette (cimetière - église, Frissonnière - route de Villeneuve) et rue de la Madone (église – mairie)

Le Conseil approuve l'avant-projet d'aménagement du centre bourg et décide de présenter une demande de subvention auprès du Département de la Vendée dans le cadre du CCU – travaux pour ce projet et pour les travaux du bar. La subvention pouvant être accordée s'élève à 25% d'un montant de dépense plafonnée à 500 000 € H.T.

Communauté de Communes (ateliers participatifs du PLUIH)

Afin de préparer au mieux le PLUIH, la Communauté de Communes organise des ateliers participatifs auxquels les communes sont amenées à participer :

Auto-évaluation « Notre territoire, notre vécu »	11 mai	F Guéry, L Belz, J Dallet et M Gilbert
Dynamiques de territoire - Mobilité et Déplacements	7 juin	J Dallet, F Guéry, D Arrivé
Identification des lieux par rapport aux valeurs paysagères	6 juillet	L Chacun, JY Fonteny, R Colonnier, D Arrivé
Visite du territoire de St-André de 9h à 12h	7 juillet	F Chapleau, F Guéry, C Soulard, K Louineau
Définition des potentiels (dents creuses et logements vacants)	22 septembre	A Carteau, F Chapleau, E Gaboriau
Rencontre agriculteurs et la Chambre d'Agriculture	18 octobre	F Chapleau, C Soulard

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Action Sociale

Plan partenarial de gestion de la demande de logement social (présentation et avis)

38-2016

Le conseil approuve le plan partenarial de gestion de la demande du logement social et de l'information élaboré par la Communauté de Communes et prend acte que ce plan porte principalement sur la mise en place d'un dispositif de gestion partagée des demandes de logement social et définit les modalités permettant l'exercice du droit de l'information par toute personne susceptible de demander un logement social.

Garderie : Présentation du jeu et des pictogrammes.

Prochaine commission : le mardi 24 mai 2016 à 18H30

Questions diverses

Service technique (poste partagé St-André/la Rabatelière)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la décision prise en séance de mars dernier de créer un emploi partagé entre la Commune de St-André et la Commune de la Rabatelière.

Pour mémoire, la Commune de la Rabatelière a actuellement un apprenti, Teddy Millasseau, qui terminera sa formation axée sur les espaces verts et l'environnement, fin juin 2016. Cette dernière ne peut pas le recruter à temps plein mais souhaiterait avoir un emploi partagé avec une autre collectivité. Son besoin porterait sur un 50%.

Suite à la rencontre de ce jour avec Monsieur Millasseau et les élus des deux collectivités, il lui a été proposé de le recruter dès début juillet sur un CDD de 3 mois renouvelable une fois. Si cette période est concluante une nomination en qualité de stagiaire pourrait être envisagée pour début janvier 2017.

Accord de principe du conseil.

Modification du prix d'achat de la licence IV

39-2016

A l'unanimité des membres présents, le conseil décide de rajouter à l'ordre du jour la modification du prix d'achat de la licence IV à la Société PRIOU – COURTRINE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'accord de la Société PRIOU - COURTRINE en date du 26 décembre 2015 de vendre à la Commune ladite licence IV pour le prix de 10 000 €, accord acté par délibération n° 7/2016 du conseil du 4 janvier dernier.

Suite à un appel téléphonique de ce jour de l'étude notariale, Madame PRIOU informe la Commune qu'elle ne veut plus vendre à 10 000 € mais à 12 500 €, non négociable. Sans accord de la commune à cette demande, la signature prévue le 12 mai prochain n'aura pas lieu.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a urgence, le bar devant démarrer son activité au 1^{er} juin 2016.

Quoi faire ? :

- Faire appel de cette décision auprès du Tribunal sachant que le délai sera long pour obtenir une décision.
- Rechercher une licence IV ailleurs ? Compliquer compte-tenu des formalités à accomplir pour l'acquisition d'une licence (autorisations du procureur, de la Préfecture, enquête, etc...) et du délai imparti pour l'ouverture.
- Acheter la licence IV au prix demandé par la Société PRIOU – COURTRINE (12 500 €) ? Ce qui résoudrait le problème pour une signature de l'acte le 12 mai prochain et une ouverture du bar en temps et en heure.

Position du conseil :

- Désapprobation totale de la méthode employée pour la société PRIOU – COURTINE de modifier le prix de vente à 3 jours de la signature alors qu'un engagement écrit a été pris par cette dernière au prix de vente de 10 000 €. A noter que c'est la première fois que le notaire voit cela.

- Impossibilité de repousser l'ouverture du bar compte-tenu des engagements financiers pris par Monsieur Denis BAUSSIER, locataire des lieux.

Au vu de ces éléments, le conseil décide d'accepter le prix de vente de la licence IV à 12 500 € en espérant qu'il n'y aura pas surenchère et que la signature aura bien lieu le 12 mai prochain. Dans le cas contraire la Commune se réservera le droit d'engager des poursuites en justice pour être indemnisée du préjudice subi.

Fusion Communauté de Communes Saint-Fulgent – Les Essarts

- Les statuts ont été vus (compétences obligatoires, optionnelles et facultatives) lors de la dernière réunion. Les conseils municipaux devront valider ces derniers avant le 15 septembre prochain.

Divers

- Laurent VINET signale qu'un abri de jardin a été installé sur le lot 1 du lotissement du Guérinet sans autorisation. Monsieur le Maire se charge de prendre contact avec le propriétaire.

- Bénédicte MICHENAUD rappelle que ce week-end, avait lieu à St André dans le Tarn, le rassemblement des St-André de France (Très sympa, il y avait 11 représentants de St-André).

- Anthony CARTEAU signale que les portes savons de la salle omnisports sont à revoir. Transmission sera faite au service technique pour y remédier.

- Francky CHAPLEAU demande s'il serait possible d'installer des rideaux sur les parties vitrées entre la salle multi et le bar du foot afin d'assurer la tranquillité des usagers de la salle quand il y a du foot. A l'origine Monsieur le Maire rappelle que cette salle devait être utilisée qu'en dehors des manifestations sportives (matches ou autres). A étudier par la commission.

Date	Objet	Tiers	Montant H.T
12/04/2016	Renonciation à acquérir parcelle AB 534 – 46 – 47 – la Machicolière	HIOU Jeannine	
20/04/2016	Concession cimetière – carré 1 – tombe 160	BELIN Paulette	
23/04/2016	Jeux - périscolaire	EDEN COM	5554.00 €
23/04/2016	Diagnostic énergétique bar	ARLIANE	81.67 €
23/04/2016	Contrôle jeux périscolaire	QUALICONSULT	190.00 €
02/05/2016	Contrat de dératisation	SOLUTION A.BEAUFOR	656.00 €
02/05/2016	Spectacle de fin d'année	MAX MUSIC	458.00 €
03/05/2016	Parcours de santé	MAG EQUIP	2 347.00 €

Calendrier des réunions

	6 juin 2016	4 juillet 2016	5 septembre 2016
10 octobre 2016	7 novembre 2016	12 décembre 2016	

Prochaine réunion : Intervention de l'OGEC en début de séance pour présentation du projet

Levée de la séance : 22 H 50 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 10 mai 2016 Le Maire : J.DALLET	Le Secrétaire de Séance, Richard COLONNIER
--	---

